

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 18 décembre 2018

Date de la convocation : 11/12/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absents suppléés : M. Gérard BANCHET représenté par son suppléant M. Richard BONNEFOUX, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à M. Bernard LINAGE, Mme Annie DUTRON à Mme Michèle CEDRIN, M. Bernard LOUIS à Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE à Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à M. Manuel BELMONTE.

Absents excusés : M. Max KECHICHIAN, M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **TOURISME** : Soutien à l'Association VITIS VIENNA

Rapporteur : Marie-Pierre JAUD SONNERAT

NOTE DE SYNTHÈSE

L'association Vitis Vienna regroupe aujourd'hui 18 domaines viticoles, dont 15 en production, sur les communes de Vienne – Seyssuel et Chasse-sur-Rhône. Elle a engagé en 2018 un travail innovant pour définir les bonnes pratiques en termes de conduite de la vigne. Ce travail s'illustrera par l'application d'une charte environnementale déterminant en 13 points les engagements des viticulteurs adhérents.

Dans le prolongement de cette démarche, l'association va devoir réaliser une étude d'impact nécessaire à l'évaluation environnementale demandée par les services de l'Etat. Il est à noter que ce sera la première étude de ce type réalisée à l'échelle d'un vignoble sur le territoire français.

Dans une perspective à moyen et long terme, cette étude sera enrichie d'un ensemble d'inventaires sur la faune, la flore, la géologie, et la topographie sur un périmètre global d'environ 350 hectares, pour une possibilité de plantation de vignes estimée à terme à 110 hectares.

L'ensemble des dépenses, charte paysagère et étude d'impact environnementale est estimé à ce jour à 58 000 € HT, dont 25 000 € HT pour le volet réglementaire qui sera entièrement pris en charge par l'association.

Vienne Condrieu Agglomération est sollicitée pour une participation financière sur les autres volets s'élevant à 33 000 € (charte paysagère, diagnostic, inventaires).

Il est proposé un soutien financier de 5 000 €/an pour les années 2018, 2019 et 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 13-165 du 03 octobre 2013,

VU la délibération n° 16-186 du 10 novembre 2016,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le soutien à l'Association VITIS VIENNA à hauteur de 5 000 €/an pour les années 2018, 2019 et 2020.

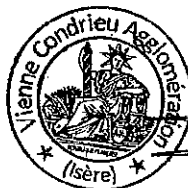
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 18 décembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 26 DEC. 2018
et a été publiée le 26 DEC. 2018

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Samuel RIBLIER



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS